

Décision

Générale

colonial

Décision n° 128-175-1911 congé

n° 128-175-1911

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 mai 1911

Numéro JO
n° 175 du 01/06/1911

Date du numéro
1 juin 1911

TEXTE INTÉGRAL

par décision du Gouverneur, en date du 12 mai, un congé de convalescence de six mois à passer en France est accordé à M. Rizzo Edgard, commis de 2^e classe du cadre général des travaux Publics des Colonies.